



Temoin lors d'une injonction d'éloignement familial

Par **Marco927**, le **17/08/2016** à **22:42**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car j'aimerais avoir un avis sur une situation qui se présente à moi.

J'ai un ami qui, en revenant de vacances avec sa fille âgée de 3 ans) c'est réveillé avec la police chez lui car son ex-femme a porté plainte pour violence sur l'enfant et menaces de mort proférées à son encontre (de l'enfant et d'elle même). Il a été présenté devant la JAF et il attend de passer en jugement. Pour le moment sa fille lui a été enlevée car, malgré qu'il ne lui ait rien fait, il a un casier judiciaire.

Les examens ont prouvé qu'il ne lui avait rien fait et personnellement je ne l'ai jamais vu faire quelque chose envers elle.

La situation est la suivante, la juge lui a dit que si il voulait revoir sa fille, il faut qu'il y ait une 3e personne neutre présente lors des rencontres.

J'aimerais savoir à quoi cela m'engage moi, si je suis ce témoin et si jamais j'ai ma responsabilité qui est engagée, déjà par rapport à l'enfant et par rapport aux conflits entre eux ?

Aussi je souhaiterais savoir si, le fait que je sois un collègue de boulot de Monsieur, peut nuire à ma neutralité ?

De plus je n'ai jamais rencontré son ex-femme et elle ne me connaît pas, peut-elle porter plainte ou se retourner contre moi ?

Je vous remercie d'avance, pour toutes vos remarques et aides que vous pouvez m'apporter.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **18/08/2016 à 07:15**

Bonjour,

En règle générale, ce genre de droit de visite avec présence d'une tierce personne, se fait dans des locaux neutres, ceux de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) avec la présence d'une personne accréditée par l'ASE ce que vous n'êtes pas. A mon humble avis, laissez donc de côté les conflits entre cette mère et ce père et ne venez pas vous mettre dans ce borbier, vous éviterez tout problème et toutes retombées contre vous.

Par **Marco927**, le **18/08/2016 à 13:15**

Je vous remercie pour votre réponse, cela m'aide beaucoup.

Cordialement